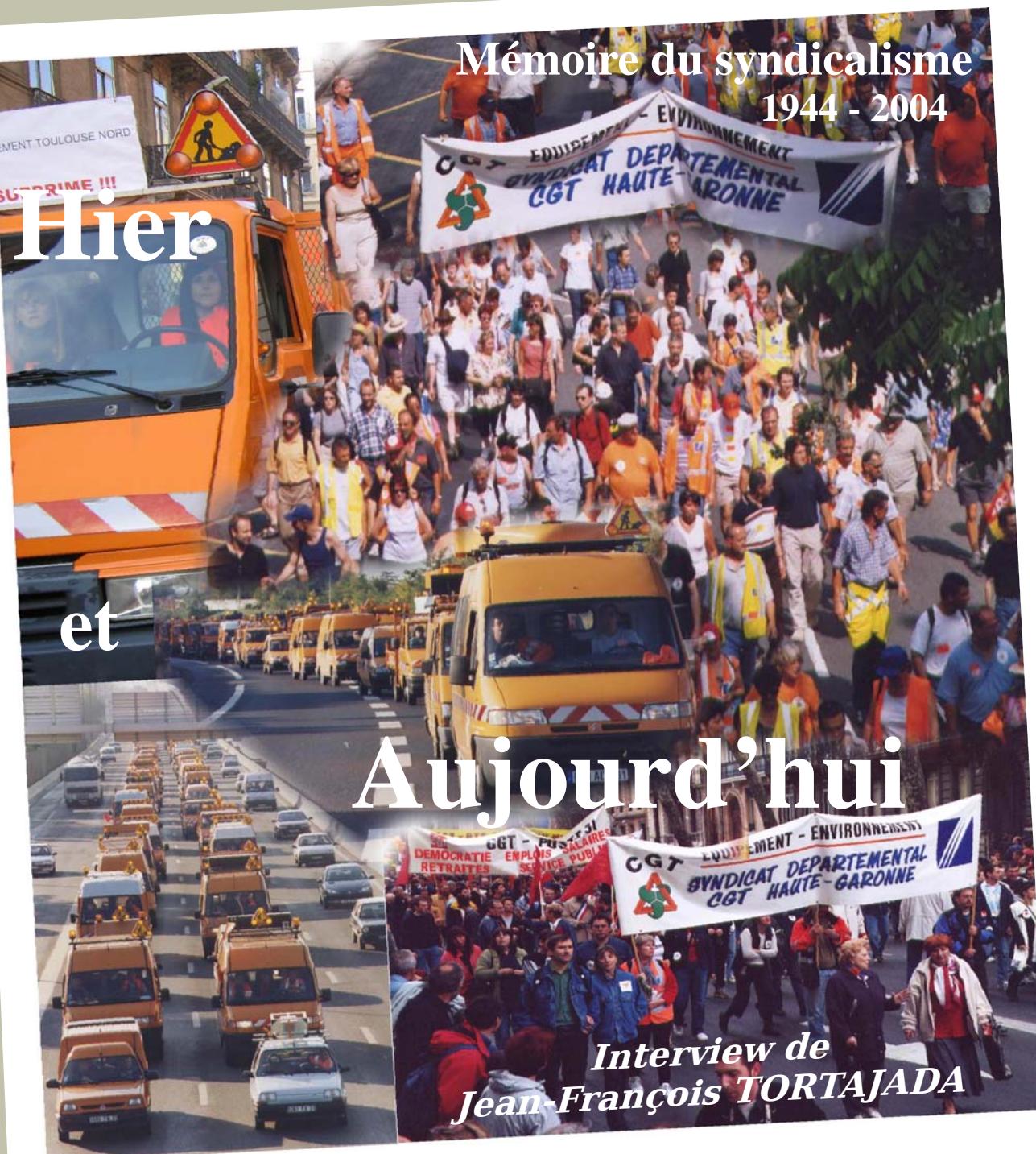


Groupe Avenir Service Public de l'Équipement

Organisme de recherches du SNPTAS CGT



IMPRIME DANS NOS LOCAUX PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE – CGT
MTETM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16.
émail : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC
DIRECTEUR DE PUBLICATION : PATRICE MARCHAND – n° CPPAP 0407 S 05475 – ABOUNEMENT 70 € + N° SPECIAUX 8 €

Connaître le passé

pour comprendre le présent

et construire l'avenir

Gaspe 34

Sommaire

<i>Avant propos</i>	<i>p. 5</i>
<i>Interview de Jean-François TORTAJADA</i>	<i>p. 7</i>
<i>Message particulier à mes camarades du SDEE 31.</i>	<i>p. 26</i>
<i>Notes</i>	<i>p. 27</i>
<i>Annexe 1</i>	
<i>Organigramme de la DDE de la Haute Garonne</i>	<i>p. 33</i>

Avant-propos

Dans la rubrique « Mémoire du syndicalisme : 1944 – 2004 », nous avons publié plusieurs interviews où la parole a été donnée à différents acteurs du syndicalisme Cgt à l'Équipement : *Gaspe N°32 : Interview de Roger Esmiol*- *Gaspe N°27 : Témoignage de Francis Sentis*- *Gaspe N°19 : Deux interviews*- *Gaspe N°15 : Deux interviews*.

Dans ces interviews, des points de vue personnels, des sensibilités différentes s'expriment. Nous avons - rappelons-le comme cible essentielle l'organisation de la Cgt parmi les personnels administratifs de 1944 à 2004. La Cgt, depuis sa constitution, a connu plusieurs crises en particulier la scission de FO en 1947-1948 : plusieurs aspects de cette crise ont été abordés : l'effondrement de l'organisation Cgt parmi les personnels administratifs au Ministère des Travaux publics et des Transports et la très lente et difficile reconstruction de la Cgt parmi ces personnels. Mais cette crise n'est pas la seule dans la Cgt. La crise interne de la Cgt à l'Équipement en est un exemple parmi d'autres ; elle a connu une phase aiguë avec le Congrès extraordinaire de 1991 de la Fédération Cgt de l'Équipement ; le SNPTAS-Cgt était en première ligne à cette époque ...et par la suite. Dix-neuf ans après, il a paru possible, - et ce, d'ailleurs à la demande de lecteurs du Gaspe - de s'exprimer sur cette question. Généralement, on passe très vite sur les crises de la Cgt et on fait comme si tout fonctionnait sans heurts et sans problèmes !

Cette crise de la Cgt à l'Équipement s'est cristallisée sur d'importantes questions d'orientations : service public, mode d'intervention de la Cgt, intervention dans la gestion et aussi sur la question politique – et non pas technique – de l'organisation de la Cgt à l'Équipement, question liée aux précédentes. Cette crise, comme il a été dit dans le Gaspe N°32 doit être mise en corrélation avec, dans la même période, une crise au niveau de la Confédération Cgt elle-même.

Dans la crise spécifique à la Fédération Cgt de l'Équipement, un tir de barrage particulièrement violent a été opéré à l'encontre d'un mode d'organisation de la Cgt – fondé sur le mode ordinaire d'organisation de la Cgt- **le syndicat d'entreprise**, qui doit regrouper tous les personnels, quel que soit leur métier. Des éléments de cette crise peuvent être trouvés dans le Gaspe N°32 et dans d'autres interviews que j'ai indiquées précédemment. Nous avons rappelé dans le Gaspe N°32 que le syndicat d'entreprise est devenu, après l'abandon des syndicats de métier du XIX^e siècle dépassés par les conditions concrètes de l'organisation des procès de travail, le mode de syndicalisation des salariés à la Cgt.

A l'Équipement, il s'agissait, pour ceux (et celles) qui ont piloté la « normalisation » de la Cgt de maintenir des formes archaïques de syndicat de métier ; pour ce faire, devant les positions de la Fédération Cgt de l'Équipement jusqu'au VII^e Congrès, il s'est agit, par un « coup d'Etat permanent » de modifier ces orientations et d'adopter une « ligne dure ».

Avant-propos (Suite)

Cependant, la tentative de retour en arrière sur l'orientation et de blocage de toute évolution de l'organisation Cgt a trouvé ses limites et fait preuve, surtout de son incapacité à mener l'action syndicale dans les conditions concrètes de l'évolution des procès de travail et de production.

Des organisations de la Cgt ont passé outre : le SNPTAS-Cgt au niveau national et au niveau local des syndicats de service qui se sont constitués malgré les interdits et les manœuvres.

Toutefois, en 1991, après le changement de ligne syndicale, la Cgt à l'Équipement a été quantitativement et qualitativement affaiblie par ces manœuvres. Il apparaît clairement que l'objectif de ceux qui ont procédé à la « normalisation » de la Fédération Cgt de l'Équipement, normalisation qui a concerné d'autres organisations de la Cgt n'était pas le développement de la Cgt ni la défense des salariés !

C'est dans ce contexte de crise, d'affrontement d'orientations que s'est constitué et développé le syndicat Cgt de la DDE de Haute Garonne ; d'autres syndicats, en petit nombre ont suivi la même voie. Cette constitution s'est effectuée de manière conflictuelle et avec des manœuvres grossières de déstabilisation, où certains éléments de l'appareil central de la Confédération Cgt étaient impliqués.

Cependant les manipulateurs ont été mis sur le terrain en échec et ont dû « reconnaître » le syndicat Cgt de la DDE 31. Ce qui indique – comme toujours – des contradictions au sein des structures d'appareil. Il peut sembler au lecteur que l'excommunication formulée à l'encontre des militants est étrange, et contraire aux principes du fédéralisme de la Cgt. En effet la Cgt fédère des syndicats librement constitués, et ne décide pas, au niveau de son groupe dirigeant, de l'orthodoxie de telle ou telle organisation, ce qui autoriserait le label Cgt ! Toutefois un tir de barrage a été effectué à l'encontre d'autres syndicats de service créés dans d'autres services déconcentrés. Dans une belle unanimité, les groupes dirigeants de la Confédération et de l'UGFF leur ont dénié le titre Cgt, ce qui d'ailleurs ne les a empêché de continuer de fonctionner. D'autres contributions seront effectuées.

J'ai donc organisé une interview avec Jean-François Tortajada, secrétaire général du Syndicat départemental de la Cgt Équipement en Haute Garonne pour qu'il donne son point de vue sur cette question. Il a accepté de répondre à mes questions selon les principes qui ont été définis pour toutes les interviews parues ou à paraître dans les Gaspe. Comme pour toutes les précédentes interviews, les positions développées par la personne interviewée n'engagent pas le Syndicat Départemental de l'Équipement et de l'Environnement CGT de Haute Garonne, ni le SNPTAS-CGT.

Cette interview a été réalisée en mars 2007

Le coordonnateur du Gaspe : Roger Esmiol

Interview de Jean-François Tortajada

Secrétaire général du Syndicat Départemental de l'Équipement et de l'Environnement CGT de Haute-Garonne

Roger Esmiol

Je vais te poser, comme on le fait pour toutes nos interviews une première question : pourrais-tu te présenter ?

Jean-François Tortajada

J'ai 47 ans et je suis entré à l'Équipement en mai 1985 comme agent du cadre départemental (1). En 1993 j'ai fait valoir mon droit d'option pour la Fonction Publique de l'Etat et j'ai été intégré comme agent d'exploitation spécialisé (catégorie C). J'ai été nommé Chef d'Équipe en 1994.

Après 5 années dans le privé la première raison de mon entrée à l'Équipement était un choix de vie. C'est à dire, plus de stabilité pour fonder une famille avec ma femme, car la vie de chantiers dans toute la France, en caravane ou à l'hôtel n'est pas tellement compatible avec cette stabilité à laquelle j'aspirais. Je dois dire que, sur le plan purement professionnel, il s'agissait d'un choix effectué plutôt à contre-cœur. Je travaillais dans la pose de pipelines de Gaz, un travail dur mais intéressant, avec une promotion à chef de chantier en cours lorsque j'ai quitté l'entreprise.

Au début, ma motivation première était de passer dès que possible le concours d'entrée au Parc routier (2) car les missions et la « culture chantier » des Ouvriers de Parc et d'Atelier (OPA) se rapprochaient de mon expérience et de mes aspirations.

J'ai eu la chance d'être nommé dans une subdivision jeune avec beaucoup d'activité, ce qui m'a permis d'élargir rapidement l'horizon à toutes les missions d'une subdivision et pas seulement la route. Il s'agissait de la subdivision de Toulouse Ouest ; c'était 273 km de voirie (237 RD (3) et 36 RN) (4), avec 3 centres d'exploitation (5) et 31 agents et chefs d'équipes (25 en 2006), 18 communes du péri-urbain au rural pour 140 000 habitants, un budget d'investissement de 13 700 000 F, un budget de fonctionnement de 650 000 F, un budget entretien de 3 680 000 F. Depuis, ces chiffres ont explosé à la hausse avec le fort développement de l'ouest toulousain, le tout essentiellement dû à Airbus. Dix neuf personnels administratifs, techniques et contrôleurs travaillaient encore en 2006 au siège de la subdivision (20 en 86).

Cela m'a permis de mesurer l'importance du champ des compétences et des missions couvertes par l'Équipement et de la culture de service public, notamment vis à vis des élus et principalement ceux que l'on appelle péjorativement « les petits maires ». Même chose avec la Viabilité Hivernale (6) et la gestion des crises.(7) Plus tard, j'ai découvert ce que je considère comme un joyau pour les compétences et le service public : l'organisation en réseau avec comme maillon territorial, la subdivision.

Le mauvais côté des choses c'étaient la bureaucratie et l'autoritarisme, non pas dans la subdivision mais de la part de la direction de la DDE vis à vis du terrain. Je précise que c'était la même chose dans le groupe privé que je venais de quitter (SPIE Batignolles, principaux actionnaires : le Baron Empain et la famille Schneider).

Gaspe 34

Selon moi, la bureaucratie est une des raisons qui conduit à ce que les cadres de direction se coupent des réalités du terrain. C'est aussi une des raisons de leur mauvaise image auprès des agents même si, elle n'est pas toujours justifiée.

Et encore, en DRDE 31 (8), des progrès importants ont eu lieu ces dernières années, pour une grande part, je le crois, grâce à l'activité Cgt, à sa forte implantation et aux nombreuses luttes qui ont été menées.

Roger Esmiol

Pourrais-tu nous donner quelques précisions sur la DDE 31 et sur le département ?

Jean-François Tortajada

La DDE 31 (9) c'était 1300 agents jusqu'en 2006 (1660 en 82 avant la première décentralisation) dont plus de 700 dans les 17 subdivisions territoriales. Avec 6 300 km de voiries départementales, 380 km de RN (dont 40 de voies rapides urbaines et 40 de liaisons autoroutières), la route comme partout représentait le plus fort pourcentage d'effectifs sans oublier le Parc Routier avec plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 85% pour le Conseil Général. Un département marqué par le poids de l'agglomération toulousaine avec les pôles aéronautique et spatial, la chimie jusqu'à son démantèlement suite à l'explosion d'AZF, (10) sans oublier la présence de plus de 93 000 étudiants et 2 700 chercheurs (deuxième ville universitaire). Enfin, de façon plus prononcée ces dix dernières années, il faut noter le poids économique d'AIRBUS avec 12 000 emplois, 58 000 dans la sous-traitance au niveau régional dont 30 000 en Haute Garonne. Toulouse est n°1 européen et n°2 mondial de l'aéronautique, n°1 européen des activités spatiales, n°1 français des systèmes électroniques embarqués. Les ICT (11) représentent 43,5% des salariés (qu'en sera-t-il demain ?).

Malgré la baisse d'effectifs, jusqu'en 2006, la DDE a réussi à maintenir une présence, voire à la développer sur les enjeux urbains,(12) malgré une forte concurrence de l'agence d'urbanisme et le poids des services de la communauté d'agglomération.(13)

Roger Esmiol

Une petite précision sur le poids démographique, économique ...du département 31 ?

Jean-François Tortajada

La Haute Garonne compte 1 100 000 habitants dont 600 000 dans l'agglomération et 900 000 sur l'aire urbaine (308 communes). Mais c'est aussi un département rural avec 588 communes dont 65% ont moins de 500 habitants et donc dépourvues de services techniques.

Quand on examine ces chiffres, on voit le déséquilibre d'occupation de l'espace avec des conséquences lourdes sur de nombreux domaines qui relèvent des champs du ministère (aménagement, logement, transports...). Quel peut être le rôle de l'Etat sur ces questions ?

Ce que j'appelle le joyau du réseau Équipement trouve donc toute sa pertinence car en plus, ces dernières années, l'impact de l'agglomération s'étend au-delà de l'aire urbaine, jusqu'à 80 km alentours, avec l'arrivée de 12 000 habitants par an.

Gaspe 34

Les communes rurales ont à gérer le regain de population ce qui engendre des problématiques d'aménagement, de planification, de logements et de services qui imposent un type de pilotage proche de l'urbain. Même si le Conseil général de la Haute Garonne intervient avec son budget de 1,2 milliard d'euros, reste le problème des services techniques et là aussi, malgré les difficultés, la DDE avait gardé une forte présence.

Sans en rajouter, je pense quand même que la pression des luttes et le fait que la Cgt arrive à être présente au quotidien sur tous les sujets ont poussé les divers directeurs et directions à défendre leur service. Je crois donc que le rôle de la Cgt, sans être exclusif bien sûr, n'a pas été neutre. Il faut aussi rappeler la puissante lutte victorieuse pour rejeter le partage en 92 (14). Malheureusement je ne peux pas développer au risque d'être trop long.

Depuis janvier 2007 avec le passage de 17 subdivisions à 4 unités territoriales (15) le marasme est impressionnant ! Peut être que c'est finalement la rançon de la gloire puisque le saut en arrière se fait plus brutalement qu'ailleurs.

Roger Esmiol

Tu nous as indiqué la situation de la DDE dans son contexte local et donné des informations sur son évolution aux périodes cruciales de la première et de la deuxième décentralisation. Nous allons aborder maintenant l'activité syndicale. Quand as-tu adhéré à la CGT ?

Jean-François Tortajada

En janvier 1986. Mon adhésion, 6 mois après mon recrutement, est allée de pair avec mon engagement militant à la Cgt. J'étais trop heureux de trouver la Cgt après un passage dans un groupe de plus de 60 000 salariés sans quasiment aucun syndicat. Le groupe SPIE Batignolles était composé de nombreux secteurs allant de la pose de réseaux, de la tuyauterie industrielle notamment dans le nucléaire sans oublier son métier d'origine, l'électricité (groupe créé au moment de l'électrification du réseau ferré) et pour terminer, la construction des grosses infrastructures notamment les barrages hydrauliques. Présent dans plus de 60 pays, le syndicalisme organisé y était quasiment absent à l'exception des Comités d'Entreprise (16) et encore pas partout.

Roger Esmiol

As-tu adhéré à la CGT pour d'autres motivations ?

Jean-François Tortajada

Fils de républicain espagnol (17) et d'une mère militante communiste, il est clair que pour moi, le choix de la Cgt et de l'engagement militant était quasi naturel. Même si mon environnement a certes influé, je n'ai jamais subi de « conditionnement » particulier. Mes parents étaient des fervents défenseurs de la liberté, y compris celle de penser, de juger et de s'engager par soi-même.

Cette précision est importante car elle me permet d'affirmer que les convictions ne suffisent pas et que pour moi, c'est surtout la Cgt et les formations que j'ai reçues, notamment avec la direction fédérale d'avant 91, qui m'ont permis de me construire politiquement et d'acquérir les bases et le minimum de culture politique nécessaire à mon sens.

Gaspe 34

Les stages de base et de niveau 2 de la Cgt (18), les nombreuses journées d'études organisées par la fédération à l'époque, sans oublier tout simplement le niveau des débats pratiques et théoriques ainsi que les écrits Cgt et les circulaires fédérales étaient pour moi d'un grand apport.

Roger Esmiol

Tu viens de nous dire que la Fédération (avant le Congrès extraordinaire s'entend) t'as beaucoup apporté au niveau théorique. Quelle est la situation, aujourd'hui, sur ce plan dans la Cgt ?

Jean-François Tortajada

Avec un peu de recul et au regard de ce qu'est devenu le contenu des Congrès Cgt, des Commissions Exécutives, des écrits etc... Dans toutes nos structures, mon constat est que l'activité Cgt est devenue trop « utilitariste » au détriment de la réflexion et du débat théorique. Or sans un minimum de savoir et de maîtrise de cet aspect, le militant se trouve souvent désarmé. C'est peut être un peu prétentieux de ma part mais c'est mon constat et non un procès. Le SNPTAS-Cgt est sans doute une des dernières structures Cgt à avoir maintenu une activité qui tienne ces deux bouts indispensables, même si malheureusement il est de plus en plus difficile de le diffuser au niveau du terrain. A Toulouse, le comité régional (19) joue encore un rôle intéressant sur ce point, avec de nombreuses formations proposées à l'institut régional du travail. Quant à l'Union départementale et aux UL, elles croulent sous le poids du quotidien, sans avoir les moyens militants nécessaires. Cela n'enlève bien sûr rien à la qualité et à l'énorme travail que les camarades font. Au contraire, leur manque de temps pour le débat politique de fond constitue à mes yeux un gâchis vu le potentiel.

Roger Esmiol

Tu as donc adhéré à la Cgt en janvier 1986. Quelle a été ton activité militante ?

Jean-François Tortajada

Le militantisme Cgt débute quelques mois après mon adhésion et après mes premières Assemblées Générales de la section des Personnels Techniques et de travaux Cgt de l'époque. A ce titre, j'ai participé quelquefois aux réunions du bureau de section et par la suite aux Commissions Exécutives de l'Union Fédérale.

Roger Esmiol

On discutait de quoi dans les réunions de ta section ?

Jean-François Tortajada

Les ordres du jour et les débats étaient encore dans la dynamique des années de transferts (20) mais je ressentais malgré tout une certaine tendance à privilégier le catégoriel (21) voire le détail (juridique, primes vélos et autres...) au détriment de l'essentiel. Non pas que les animateurs soient en cause mais surtout lors des AG, les questions de la salle réduisaient le débat à mon goût. Pour tout dire c'était souvent de l'hébreu pour moi. Pour autant, j'accepte volontiers ma part de subjectivité car encore aujourd'hui, le catégoriel n'est pas, je l'avoue, ma tasse de thé et pourtant j'en fais pas mal.

Roger Esmiol

Un débat s'était engagé au sein de la Fédération Cgt de l'Équipement pour construire des Syndicats de services. Quelle a été la démarche en Haute Garonne ?

Jean-François Tortajada

C'est surtout début 88 que je me suis engagé dans le militantisme au sein de l'Union Fédérale Cgt de la Direction Départementale de l'Équipement 31. Cet engagement correspond donc au lancement du processus qui conduira à la création du syndicat départemental en décembre, simple concours de circonstances.

Impulsée par Michel Ramond (22) secrétaire de l'Union Fédérale (23), cette idée et cette démarche de modernisation de la Cgt (c'était le qualificatif employé) trouve rapidement un écho parmi la majorité des militant(e)s de l'époque à l'exception de 4 ou 5 dirigeants de la section PTTE. Une équipe soudée, convaincue et déterminée s'engage résolument dans la construction du syndicat. Une équipe dans laquelle je trouve ma place.

A l'époque, on parle beaucoup de syndicat au plus près des adhérents, de cahiers revendicatifs et de luttes sur le lieu de travail. Le projet d'orientation du 43ème congrès confédéral insiste sur ces sujets. En mai 1988 je suis encore délégué PTTE (24) de subdivision, une responsabilité plutôt informelle. C'est pourtant dans ce contexte que mes collègues de ma subdivision de Toulouse Ouest et moi même nous nous engageons dans une action de blocage total du siège de la subdivision sur les effectifs et les moyens de la subdivision.

Une action commune avec nos collègues des bureaux mais également, une action à laquelle se joint une équipe d'OPA du parc qui était en chantier chez nous. Le deuxième jour de l'action, nous organisons la première manif avec les véhicules dans Toulouse depuis 1968. Une manifestation un peu « agitée » qui se terminera au siège de la DDE où le directeur nous recevra et donnera satisfaction sur toutes nos revendications. Jean Louis Deligny, alors Directeur départemental aura cette phrase importante pour les orientations futures de la Cgt en Haute Garonne : « *si toutes les subdivisions font ça, la DDE n'est plus gérable* ». C'est le DDE qui bien malgré lui, validait le bien fondé des orientations en cours de débat, pour la création du Syndicat départemental avec ses sections de site. Comme encouragement c'était quand même pas mal !

Roger Esmiol

Pourquoi avoir créé le Syndicat au niveau départemental ? Le SDEE 31 c'est quoi ? Une bonne idée ?

Jean-François Tortajada

C'est avant tout, le résultat d'un raisonnement logique des camarades qui avaient vécu la première phase de décentralisation. A la lecture des documents de cette époque (circulaires fédérales, tracts de l'Union Fédérale 31, document Cgt déposés en Commissions tripartites (25) ou en CTPS (26), Procès Verbal des réunions chez le préfets...), on constate très nettement que l'activité politique et revendicative de la Cgt était entrée dans une autre dimension. Nous étions dans un syndicalisme où les délégués « siégeaient au comité d'entreprise » et prenaient les dossiers à bras le corps. Nous étions dans un syndicalisme revendicatif et d'intervention dans la gestion (ça va avec) sur les missions, l'avenir des services et des personnels.

Il apparaît très clairement que toute cette période est très majoritairement celle de l'activité de l'Union Fédérale (tous ensemble) plutôt que celle des trois sections locales des trois syndicats nationaux. Le Syndicat départemental de l'Équipement et de l'Environnement 31 (SDEE) (27) c'est donc la suite logique de cette expérience, c'est simplement la mise en conformité de l'organisation structurelle de la CGT avec les enjeux du moment et surtout de l'avenir. Bien sûr il fallait avoir l'idée mais il fallait surtout que quelqu'un lance le top départ et soit le moteur. C'est ce qu'à su faire Michel Ramond et il a été suivi, tellement cette démarche relevait de l'évidence, pour peu que l'on se débarrasse des préjugés d'appareils.

Et le catégoriel ? Non seulement il a été maintenu mais il s'est renforcé pour deux raisons :

- la création de commissions qui ne rassemblaient pas que les élus en Commission Administrative Paritaire (CAP) mais permettaient à tous les militant(e)s intéressé(e)s de participer,
- la plus grande facilité pour lier le catégoriel aux missions et au service grâce à l'organisation et au fonctionnement du syndicat (sections de sites et CE).

Par comparaison, il est intéressant de noter que depuis Combrit (28), les départements qui ont le mieux résisté, qui ont réussi à porter la mobilisation, l'action et le contenu revendicatif à la hauteur des enjeux, sont ceux qui ont travaillé en Union Fédérale voir en « *Union Fédérale +* » (29) c'est à dire, quasiment dans la même forme que le SDEE.

Roger Esmiol

Un Syndicat départemental est donc en cours de constitution. Quels en sont le fonctionnement et l'activité ?

Jean-François Tortajada

Ils se déclinent à partir d'une organisation basée sur deux piliers :

1. Les sections de sites

Elles sont au nombre de 24 au départ : les 17 subdivisions, le parc, le siège, les SGT (30), les VRU (31) les trois bases aériennes. Elles passent ensuite à 25 avec la création du CIGT (32), du centre LACRA (33) et le regroupement de deux bases aériennes. Pour chacune d'elles, un secrétaire, un trésorier, un bureau.

- **Le syndicalisme de terrain au plus près des adhérents et des personnels, c'est la section de site.**
- **La démocratie, c'est la section de site.**

Ces sujets de la démocratie et du syndicalisme de terrain au plus près des réalités sont au cœur des enjeux et aussi au cœur du conflit interne au sein de la Fédération Cgt de l'Equipement.

Les « arguments » qui étaient assénés par nos détracteurs étaient : « *le syndicalisme et l'activité, ce n'est pas une question de structures et d'outil. On peut faire aussi bien avec nos trois sections* ». Outre le fait que le travail et les luttes menés en Haute Garonne n'étaient pas contestés, sauf par ceux qui étaient vraiment de mauvaise foi, la réponse était donc assez facile : « *OK, mais pourquoi ce n'est pas le cas ?* ».

Car, au contraire, l'outil que l'on se donne est loin d'être neutre. Un « vague délégué » (excuses pour le côté un peu péjoratif), ce n'est pas pareil qu'un secrétaire et un bureau élus.

Ce n'est pas pareil pour nos interlocuteurs, mais ce n'est pas pareil pour les adhérent(e)s et les militant(e)s. Au risque de choquer, je reprendrais une version que nous avions en commun à la direction du syndicat : la démocratie est un combat qu'il faut mener quitte à l'imposer. Pourquoi ? Car paradoxalement, les salariés revendiquent avec raison, d'être consultés sur toutes les décisions, ils veulent de la démocratie, mais en même temps, la délégation de pouvoir est encore tenace. Les agents, les adhérents, les militant(e)s n'échappent pas à cette contradiction.

C'est pourquoi, être élu d'un bureau d'une section syndicale ou d'un syndicat, être le secrétaire élu, c'est être investi d'un réel mandat de représentation de tout le personnel. En conséquence, l'expérience a montré qu'il arrive que selon les circonstances, il soit difficile d'échapper à ses responsabilités, il soit difficile de se « réfugier » derrière la délégation au niveau de la direction du syndicat. C'est souvent arrivé lors de conflits où nous décidions le blocage des subdivisions, avec délégations chez les élus, rencontre de la presse locale etc... Impossible de faire ça depuis Toulouse. Souvent, c'est également la direction lors de ses visites, où le chef de subdivision, qui sur tel ou tel problème demandait la rencontre avec le bureau de section. Là aussi, impossible de ne pas faire. C'est de cette façon que des militant(e)s sont né(e)s car même si c'est difficile au début, « l'appétit vient en mangeant » d'autant plus qu'il y a toujours une forme de reconnaissance de ce que l'on fait et de ce que l'on représente. N'ayons pas peur des mots, le militantisme peut être aussi valorisant sur le plan humain et tant mieux.

Pour les adhérents et les personnels, avec la section de site et le bureau, la Cgt ce n'est pas seulement « des grands militants » à Toulouse, elle est aussi identifiée sur le lieu de travail. D'ailleurs je précise qu'un processus de négociation des cahiers revendicatifs avait été négocié et acté par une note du directeur qui est toujours en vigueur.

Je terminerai par un exemple pour illustrer mon propos. Après le Congrès constitutif du syndicat départemental, ma subdivision devient une section de site comme les 17 autres. Et dès les premiers mois, le premier objectif fixé et atteint est d'élaborer dans chaque section un cahier revendicatif local. Le DDE a dû en négocier 17 à raison de 2 heures en moyenne par bureau de section reçu. L'autre objectif est que partout où c'est possible des actions revendicatives sur le lieu de travail se développent (pétitions, audience auprès des élus et si possible grève sur le tas). Ce sera globalement le cas avec des forces et des faiblesses. Quatre ou cinq iront jusqu'à des formes d'actions fortes, jusqu'à l'arrêt de travail. Cela donnera naissance à une action de blocage de CORAIL (*34*) dans une dizaine de sections. Une action impulsée par deux sections (Montesquieu et Toulouse Ouest) dont les militants allaient tenir des réunions d'information dans les autres.

2. le travail en réseau des organismes élus

La Commission Exécutive (CE) est bien l'instance dirigeante du syndicat et chaque section y est bien sûr représentée ainsi que les commissions. Si la CE traite de toutes les questions revendicatives et politiques, des organisations de luttes, de grèves etc... se pose malgré tout la question de la mise en oeuvre des décisions et plans de travail. Plusieurs niveaux :

- les sections
- le secrétariat départemental
- les représentants aux organismes paritaires

Si les deux premiers niveaux sont assez classiques, j'insisterai sur les organismes paritaires : les Commissions administratives paritaires locales (CAP) et le Comité technique paritaire spécial (CTPS) en particulier.

Roger Esmiol

Peux-tu indiquer la mise en oeuvre de procédures démocratiques, thème qui a déjà été évoqué.

Jean-François Tortajada

Nous avons développé la transversalité dans le syndicat, à savoir que selon les sujets à traiter, des adhérents professionnellement pointus dans le domaine sont associés aux préparations et, s'il le faut, siègent en tant qu'experts (35). Cela a le mérite d'associer directement les adhérent(e)s au militantisme et notamment des cadres qui, vu leur charge de travail, ne veulent pas ou ne peuvent pas participer à la CE ou autre instance interne.

Nous avons également souvent pratiqué la consultation directe en AG même si l'exercice est souvent compliqué et mérite une grosse préparation. Quelques exemples :

- **en 1994, 500 agents sont réunis** pour leur expliquer au tableau, le projet de réorganisation de la DDE et le contre projet de la Cgt le tout avec vote à la fin. Au final c'est l'organigramme proposé par la Cgt qui a été adopté en CTP avec l'accord du directeur.
- même pratique pour le **Schéma Directeur d'Exploitation de la Route (SDER) en 1999**. Là aussi, nous avons été le premier département où le SDER (36) s'est appliqué sur les RN mais aussi les RD. Le SDER s'est mis en oeuvre contre l'avis de la DGR (37) et de la DSCR (38) mais le rapport de force a fait le reste.
- je cite également **le parc routier**, où, après un lourd conflit sur les promotions en 1991, la section CGT a poursuivi son activité réellement comme un syndicat d'entreprise en s'occupant sérieusement du compte de commerce. En 1995, nous déposons un rapport de 52 pages au CTPS qui pointe toutes les dérives de la gestion du parc et revendique de réorienter le parc sur son cœur de métier. Devant l'évidence, le directeur suivra les conclusions de notre rapport. J'ai le plaisir de l'affirmer, aujourd'hui le parc c'est 20 millions d'euros de chiffre d'affaires mais c'est la Cgt qui l'a sauvé en 1995 !

Je prend ces 3 exemples parmi de nombreux autres, sans oublier les grands mouvements de 90, 92-93, 95, 99, 2001, 2003 pour dire que finalement nous avons poursuivi et accentué ce qu'avaient réalisé les camarades lors de la première vague de décentralisation et de transferts.

Oui, l'outil syndical que l'on se donne est capital !

Roger Esmiol

Ces débats sont-ils d'actualité ?

Jean-François Tortajada

Je profite de cette interview pour ajouter un élément qu'il me semble utile de rappeler dans la période actuelle et à la veille du Congrès extraordinaire du SNPTAS de mai 2007. (39)

Aujourd'hui, 19 ans après la création de notre syndicat départemental, ce petit événement est rentré dans une forme de banalisation. J'entends souvent : « *oui mais la Haute Garonne c'est pas pareil.....* ». Le tout laisserait à penser que les choses se sont faites naturellement et à Toulouse nous serions dans un monde syndical à part. Pas du tout, il a fallu beaucoup de ténacité et de volonté car nous n'avons pas échappé aux « coups tordus » (40) de l'appareil (menaces de tribunal, tentative de débauche de militants et d'adhérents, ingérence politique etc...).

Il est vrai que nous avions le soutien de la direction fédérale et que ça n'a pas été le cas pour les camarades qui se sont lancés dans la démarche après 91. Ce soutien, certes important, n'est pas la seule raison de notre succès. Pour moi les raisons essentielles sont :

- une vision précise de l'objectif et de la démarche à construire pour y arriver
- une équipe dirigeante en phase et soudée autour de cet objectif
- le plus important, le débat avec les adhérents, la prise en compte de leurs aspirations et avis et pour finir, leur vote incontestable et incontesté.

Y compris les syndicats nationaux qui s'opposaient à notre démarche (SNPTTE et SNOPA) n'ont jamais pu contester que la création du syndicat était un décision majoritaire des adhérents. Ils étaient présents au congrès constitutif et avait pu mesurer la dynamique qui régnait dans les débats. Plus tard, cela n'a pas empêché des militants nationaux de mettre en cause la valeur de cette décision sous le prétexte « *qu'une AG ou un congrès on sait qu'on l'amène là où on veut* ». (41) Nous avons entendu ce genre de choses mais de façon isolée et non en tant que syndicat. C'était d'ailleurs un bel aveu d'une conception pour le moins bizarre de la démocratie et surtout de la considération portée aux adhérents.

J'insiste sur ce point car dire que la démocratie est un combat n'est pas seulement une image c'est une réalité concrète. Dans la période qui s'ouvre, avec le congrès du SNPTAS du mois de Mai 2007 prochain, avec les orientations qui vont être proposées, la question qui sera posée sera bien sûr celle des forces militantes mais au delà c'est :

A-t-on envie de le faire ?

Il convient de se poser sereinement la question dès le début car nul doute que le chemin est difficile pour faire évoluer la Cgt comme toute autre organisation.

Roger Esmiol

Tu es très optimiste sur les évolutions futures ...

Jean-François Tortajada

La différence avec 1988 est que la situation des services et de la Cgt (Confédération, Fédération) n'est plus la même, ce qui m'amène à dire qu'il n'y a pas de crainte à avoir de mettre le sujet largement en débat avec les adhérents. Cela devrait aller plus vite et mieux qu'en 88 ou 91. Ce passage est sans doute un peu donneur de leçons mais c'est ma façon de voir les choses et donc de les dire.

Roger Esmiol

Revenons quelques années en arrière ...

Jean-François Tortajada

À la lecture des circulaires fédérales des années 80, on voit le rôle important joué par la direction de l'époque pour aider les Unions Fédérales dans leur lutte contre les transferts et les prémisses du démantèlement des DDE. (42) Jean Claude Boual, à l'époque Secrétaire général de la Fédération, parlait d'un processus qui conduirait à des DDE croupion (nous sommes en 2007 et ...). En même temps la Fédération réalisait un travail tout aussi important pour aider les Unions Fédérales à se battre et gagner des conventions de transfert dans les meilleures conditions possibles.

Dans une suite logique, dès 87, elle agit pour que chaque Union Fédérale réalise un projet de développement du service public à partir des revendications et réalités locales. L'objectif est double à savoir : construire des revendications et des luttes au plus près du lieu de travail et en même temps, alimenter le niveau national pour revendiquer un grand service public national de l'Équipement.

Sur de telles bases de travail et d'orientation, la position du Congrès de 1989 à Guidel concernant le syndicalisme, était cohérente. Les conclusions du Congrès ne donnaient pas de recettes pré-établies, il ne disait pas que l'exemple du syndicat départemental de la Haute Garonne était à suivre au pied de la lettre.

Le VII^e Congrès fédéral ouvrait simplement la possibilité aux militant(e)s de réfléchir et d'agir dans les Unions Fédérales, pour construire un syndicalisme de terrain, sur le lieu de travail, au plus près des adhérents et des salariés. Un syndicalisme qui rassemble l'ensemble des catégories et soit efficace sur la question du travail, des missions et du service public. En clair, il fallait se donner les moyens d'adapter l'outil syndical aux enjeux de luttes et aux orientations du moment et surtout des périodes à venir.

Roger Esmiol

Que s'est-il passé ensuite ?

Jean-François Tortajada

Nous allions vers un mouvement et une dynamique forte à la sortie de ce Congrès. J'affirme cela tellement les discussions avec les camarades militant(e)s de terrain relayaient très majoritairement cette orientation qui découlait du simple bon sens. Des camarades qui étaient PTAS, PTTE, OPA et d'une grande majorité de départements.

Le cercle des réfractaires se réduisait aux militants nationaux (pas tous) et aux militants de leur section locale sur laquelle ils pouvaient faire pression.

C'est cette occasion d'un renforcement important des luttes et surtout de l'efficacité dans les luttes et d'un renforcement de la Cgt qui ont été balayé par le conflit et le Congrès extraordinaire de 1991. Quel gâchis !!

Pour le Syndicat Cgt de la Haute Garonne, si l'on s'en tient au plan strictement local, cette crise n'a pas eu de conséquences, simplement parce que nous étions protégés par notre forme d'organisation. De fait, les affrontements nationaux n'avaient aucune répercussion sur l'activité du syndicat. Le bilan d'activité et des luttes le démontrent. La seule conséquence mais qui est de taille malgré tout, est que nous avons comme tout le monde, souffert des insuffisances d'une Fédération devenue virtuelle suite à Combrit et ce, même si le SNPTAS-Cgt a largement compensé cette carence et que dans bien des cas, nous avons nous-mêmes porté des dossiers directement auprès du ministère.

Roger Esmiol

Comment as-tu vécu le conflit dans d'autres niveaux de la CGT ?

Jean-François Tortajada

Quant à la Confédération, ma seule vision concrète de l'époque est le congrès national des PTTE à Luz Saint Sauveur (65) à l'automne 89. Un congrès où Michel Ramond et moi-même nous nous étions introduits dans la salle avant l'arrivée des congressistes. Après des discussions et tractations plutôt animées, c'est Henri Krasucki (43) lui-même qui arbitrait en autorisant ma prise de parole suite au rapport introductif de Michel Pérénès (44). A peine quelques mois après mon engagement dans le militantisme CGT, je montais donc à la tribune du congrès pour une intervention de 10 minutes que nous avions préparé Michel Ramond et moi en cas de besoin. On peut appeler ça une formation accélérée. Avoir joué des derbys un peu chauds au foot ou au rugby, ça sert dans ces moments là.

Je garde trois images fortes de ce moment pour le moins intense :

1) les applaudissements spontanés de la salle qui se sont estompés rapidement, sans doute par obéissance aux regards et signes d'autorité divers de la tribune que je ne voyais pas,

2) l'annonce par le président de séance qu'Henri Krasucki allait apporter une réponse. Chose qu'il a faite sous forme de « volée de bois vert » conclue par cette phrase terrible : « *allez dire aux camarades de la Haute Garonne que vous n'avez pas le soutien de la confédération* ». Quand on est tout jeune militant, que l'on vient de participer à un congrès de construction d'un syndicat qui vient de réaliser plus de cent adhésions en 1 an, mieux vaut avoir des convictions solidement accrochées. C'était le cas et un tel épisode, soit il te casse, soit il te blinde. C'est ce deuxième effet qu'a produit ce traitement de choc. Merci Henri et beaucoup de respect pour ta vie et tes engagements malgré tout.

3) suite à la réponse d'Henri Krasucki, une pause était prévue. Si nous avions voulu (on l'a un peu regretté après), nous pouvions tenir une AG improvisée, tellement nous étions entourés et assaillis de questions sur notre expérience du syndicat départemental en Haute Garonne. Les militants de terrain étaient donc beaucoup plus ouverts au débat et sur des bases saines que leurs représentants nationaux.

Gaspe 34

L'Union Départementale de Haute Garonne nous avait sinon soutenu mais au moins, accompagné correctement dans notre démarche. Nous nous étions inspirés des statuts du syndicat départemental de la poste pour notre syndicat et ceci avec le concours du secrétariat de l'Union Départementale. Il est clair qu'après l'épisode du congrès du SNPTTE, on ne peut pas dire qu'il y ait eu crise de nos relations mais la prise de distance de l'Union Départementale s'est faite plus perceptible, reprise en main oblige...

Quel souvenir que celui de François Duteil alors secrétaire confédéral ! Lors d'un comité général de l'Union Départementale, il nous avait dit : «*vous avez raison, mais vous avez raison trop tôt*». C'est sûr, ça ne mangeait pas de pain de dire ça, mais c'était dit.

Roger Esmiol

Outre l'opposition à la forme d'organisation en syndicat départemental, quelles seraient, selon toi, des divergences concernant la ligne syndicale ?

Jean-François Tortajada

Cette question ne peut trouver réponse qu'avec le recul et un minimum d'apprentissage de l'histoire de la CGT, de l'histoire du syndicalisme CGT dans la Fonction publique et à l'Équipement. Si je la replace dans le contexte des années 90 et de la Haute Garonne, nous percevions deux raisons à cette crise :

- la volonté farouche de maintenir les syndicats nationaux (45). J'ai même entendu le mot patrimoine ! Faudra-t-il un jour créer un musée à Montreuil ? Le pire serait que tout l'immeuble le devienne naturellement sous le poids de l'immobilisme ! Une volonté qui manifestement et même si je n'en ai pas la preuve, s'accompagnait de la volonté de quelques uns de s'accrocher à leur poste. Depuis, j'ai largement appris que ce mal bien connu ailleurs touche aussi le syndicalisme et la Cgt dans son ensemble. J'estime d'ailleurs ne pas en être protégé naturellement, ce qui m'a toujours fait dire que là aussi, c'est le fonctionnement démocratique et la forme d'organisation qui est le meilleur rempart.
- en deuxième lieu, comme mes camarades, je voyais bien que la teneur des débats laissait transparaître des problèmes d'orientation plus fondamentaux, mais nous n'en maîtrisions pas suffisamment la réalité. Là aussi, c'est avec le temps que comme les autres j'ai appris que les questions de structures et de forme d'organisation sont une question très politique tellement la forme rejoint le fond.

Roger Esmiol

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Jean-François Tortajada

Aujourd'hui, en 2007, la forme d'organisation et de structuration du syndicalisme Cgt Équipement se retrouve complètement en décalage avec l'organisation et le fonctionnement des services. On avait peut être raison trop tôt mais aujourd'hui c'est trop tard ! A moins qu'enfin, la raison l'emporte et que l'on puisse débattre, se comprendre et décider avec nos camarades PTTE et OPA, sans oublier l'USSERE(46) et toutes les autres composantes. Le temps presse, seulement quelques mois à mon avis !

Roger Esmiol

Quelle est ton analyse globale de la crise de la Cgt à l'Equipement ?

Jean-François Tortajada

Il est des analyses impossibles à faire quand on est dans le feu de l'action. Avec le recul je dirais que oui, il s'agit bien d'une crise. Quelle crise ? Une crise d'un peu tout à la fois :

° **la crise économique et sociale** qui commençait à s'affirmer, avec les tendances à des replis identitaires qui vont avec et dont les agents et les militant(e)s CGT Équipement n'étaient pas exclus.

° **la crise du service public** qui face aux attaques répétées commençait à souffrir d'un problème d'efficacité et de légitimité. Il faut dire que le projet libéral que l'on connaît aujourd'hui commençait à prendre corps concrètement et de façon cohérente.

Peut on parler des années 90 comme d'un palier, d'une étape importante de ce projet ? Je ne sais pas répondre de façon affirmative mais j'ai le sentiment que oui. Pour s'en convaincre, n'oublions pas l'importance politique de la circulaire Rocard de 1989 sur la modernisation du service public qui est toujours d'actualité. Il suffit de regarder l'introduction des nouveaux outils de management et de gestion qui sont arrivés dans les services à cette époque là (GEODE, CORAIL, cercles de qualité). Des outils qui introduisaient une modification en profondeur de l'objet et du concept de service public comme de sa gestion et de celle des personnels. Voir où on en est aujourd'hui... - la crise des organisations politiques progressistes bousculées par les évolutions de la société et du monde. Parmi elles, le Parti Communiste qui avait pourtant joué un grand rôle dans la société depuis 1936 (47) et la Libération. Je fais cette précision car les bilans les plus critiques même quand ils sont justifiés, ne doivent pas s'égarter au point de perdre leur objectivité, voir leur honnêteté.

° **la crise du syndicalisme** y compris la Cgt, pour les mêmes raisons. La Cgt qui avait sans doute pris du retard sur l'analyse du travail et du monde salarié, sans oublier la non prise en compte dans la construction du rapport de force, des jeunes, des chômeurs et des exclus (il y en avait déjà à cette époque).

Cette réalité apparaît mieux aujourd'hui puisque la nature ayant horreur du vide, d'autres formes de syndicalisme, d'organisations de lutte et/ou politiques ont vu le jour pour faire autrement sans forcément plus de succès. La raison à mon sens est que le « neuf » a percuté « l'ancien » au lieu de construire une véritable coopération des deux qui pouvait donner réellement du neuf (ce constat ne serait il pas valable pour notre Fédération?).

Roger Esmiol

Comment cette crise se traduit-elle des organisations au niveau des militants ?

Jean-François Tortajada

Notons qu'en plus, ce sont souvent d'anciens militants de la Cgt ou d'autres organisations, souvent aigris par des désaccords politiques, qui se sont « reconvertis » reproduisant leur mode de fonctionnement (voir ATTAC et autres). Résultat c'est la stagnation qui globalement s'est installée. Voir les verts, ATTAC, les alter mondialistes etc ... qui ont assimilés les jeux et batailles d'appareils plus vite que n'ont pu le faire les syndicats et partis politiques en plus d'un siècle.

Un espoir tout de même, c'est qu'avec les jeunes qui se sont mobilisés contre le CPE on a sauté une génération c'est à dire la mienne (40 - 50 ans). Une génération qui a été ballottée entre l'ancien et le nouveau sur fond de recul inexorable. Eux, ce sont nos enfants et ils sont sans passé et sans réel héritage de luttes et de mouvement social venant de leurs parents et pour cause ! Eux ils sont neufs, avec une conscience politique beaucoup plus importante qu'en apparence. On ne la comprend pas toujours car le RAP c'est un peu dur à écouter voir à supporter et pourtant j'ai donné !

Eux ils étaient bébés ou pas nés à l'époque où l'exemple Tapie occupait les plateaux de télévision. Ces jeunes là, ce n'est pas la société des gagneurs qui les fait rêver car leur première expérience dans la vie c'est d'en payer d'abord le prix fort pour l'écrasante majorité.

Moi je crois en eux à condition de ne pas idéaliser les choses en les voyant déjà lutter pour un socialisme démocratique et auto gestionnaire voir autre chose du genre... (je plaisante). Nous n'en sommes pas là et d'abord, le faut-il ? A Toulouse, la tentative de récupération et de noyautage de leur mouvement par des forces politiques et notamment la Ligue Communiste Révolutionnaire et le Parti Socialiste est un danger réel qu'ils combattent mais avec difficulté et je pense que nous devons les aider.

Roger Esmiol

Selon toi, comment ça se traduit à l'Equipement ?

Jean-François Tortajada

Cette crise globale nous concerne directement à l'Équipement car elle a déclenché l'affrontement entre ceux qui, par peur de l'avenir, s'accrochaient désespérément à l'existant pour se rassurer (c'est encore le cas aujourd'hui jusqu'à la lie) et ceux qui n'étaient pas plus rassurés et pas moins désorientés que les premiers mais qui avaient au moins tenté de faire l'analyse précise et critique. Ils en concluaient qu'il fallait passer à l'offensive en cherchant toutes les voies possibles y compris, celles de notre forme de fonctionnement et d'organisation. C'était le choix des camarades de Haute Garonne et de la direction fédérale. Moi, je n'ai pas trop choisi car je suis né au syndicalisme avec et je ne m'en plains pas.

Au final, ça a donné l'affrontement entre les « révolutionnaires purs et durs » et les « réformistes » ou étiquetés comme tels.

C'est cyclique au regard de l'histoire du syndicalisme et de la Cgt. Le problème est que ce n'est pas toujours juste et pour la Cgt Équipement, je pense que la crise de 91 ne relève pas de ce schéma, du moins pas majoritairement.

Gaspe 34

Plus ou moins consciemment, on a utilisé cette façon de cataloguer les camarades pour trouver un raccourci, une explication simple à quelque chose de plus compliqué qui dépassait tout le monde.

Je le dis, car si je reprends cette façon de cataloguer les camarades et si je prends en compte que le syndicalisme c'est avant tout la défense individuelle et collective dans une situation donnée et non telle qu'on la rêve, je me pose la question suivante :

Les camarades du style « plus révolutionnaire que moi tu meurs » militent sans doute avec sincérité mais sans prendre en compte la réalité concrète. Partant de là, ne font-ils pas comme Monsieur Jourdain c'est à dire, de l'accompagnement sans le savoir ?

Ma réponse est oui et je pourrais prendre de nombreux exemples où au nom d'une pseudo non collaboration de classe, le champ a été laissé entièrement libre aux directions.

L'autre grande question touche à la Cgt et à son histoire qui est complètement liée à celle du syndicalisme et du mouvement social de notre pays. C'est de cette histoire globale que le mouvement syndical a été divisé en deux entités. C'est de là qu'est née la définition de syndicalisme de masse de classe et révolutionnaire de la Cgt en opposition au syndicalisme réformiste. Certes j'y suis personnellement attaché mais il faut reprendre le qualificatif de réformiste pour ce qu'il est, c'est à dire détaché du contexte et de l'histoire. Si on le fait, les syndicats et la Cgt comme les autres, n'étant pas des partis politiques, n'ont-ils pas pour vocation de gagner des réformes et donc ne sont-ils pas réformistes par définition ? Je crois que oui même si après, se sont bien sûr les orientations et les actes qui font la différence.

Roger Esmiol

Revenons au VIII^e Congrès dit extraordinaire de 1991

Jean-François Tortajada

Le Congrès extraordinaire de la Fédération de l'Equipement à Combrif en 1991 et les deux années qui l'ont précédé comme celles qui l'ont suivi, ne sont pas une crise en tant que telle, c'est un épisode douloureux comme chaque fois. Combrif n'est qu'une conséquence, une matérialisation de la crise de fond cité ci-dessus. Combrif, c'est « une bagarre générale » parce qu'il fallait bien que quelque chose se passe.

Combrif, c'est le choix délibéré fait par un « camp », de liquider la Fédération, sa direction et surtout ses orientations du congrès de Guidel. Précisons-le, avec le soutien de la confédération (ou de quelques camarades de la direction confédérale ?). Au regard de ce qu'est devenu la fédération aujourd'hui, on peut dire qu'ils ont réussi. Par contre, la Cgt a perdu et c'est grave !

Combrif c'est du classique : désignation des coupables, jeux d'appareils, négociations de couloirs, marchandage des voix, pressions de toute nature, attaques personnelles à l'encontre de militant(e)s y compris dans leur vie privée, mise en cause de leur engagement et de leur honnêteté... bref, ce qu'il y a de pire et de plus destructeur.

Roger Esmiol

Oui mais en principe les méthodes que l'on qualifie en général de stalinien n'ont plus court. Comment expliques-tu ce qui s'est passé à l'Equipement et sans doute ailleurs ?

Jean-François Tortajada

Je n'aime pas l'emploi à tout va du qualificatif de stalinien. C'est exagéré et risqué. Staline c'est une dictature imposée à un peuple avec la prison, la torture et la mort au bout. On est donc dans une autre dimension. De plus, pour moi, une dictature c'est avant tout un système ou sa dérive avant d'être un nom que ce soit Staline, Franco, Hitler, Pinochet... C'est le système qui fait le nom et pas l'inverse, ce qui d'ailleurs le rend plutôt accessoire.

Fils de républicain espagnol, je suis peut être un peu excessif, mais à trop banaliser voir caricaturer, et même si c'est involontaire, attention à ne jamais affaiblir la mémoire de ceux qui sous la dictature, ont payé de leur sang et de leur vie la lutte pour s'en libérer, pour nous en protéger. En plus, faisons attention à ne pas toujours utiliser des exemples du passé au risque de masquer les réalités d'aujourd'hui. La droite et les libéraux en usent d'ailleurs beaucoup, notamment de Staline. Ce n'est pas par hasard car depuis longtemps, l'ultra libéralisme au pouvoir dans nombre de pays a inventé « la dictature démocratique » mais à l'échelle de la planète et elle soutient largement la comparaison en nombre de morts. Il y a déjà des noms célèbres : Reagan, Bush père et fils, Thatcher, Poutine.... Et demain Sarkozy ?

Pour revenir au Congrès de Combrit, c'était chacun dans son camp. J'ai vu les dégâts humains et militants causés dans celui qui était le mien et ils sont énormes (des vies brisées) mais sincèrement et sans démagogie aucune, je me suis interrogé sur les dégâts causés « en face » et je pense qu'il y en a eu aussi. Même si compte tenu des circonstances, il n'ont pas pu atteindre le même niveau de gravité.

Si je dis que Combrit c'est du classique c'est parce que toute crise de fond dans une organisation quelle qu'elle soit, si elle ne trouve pas d'explication et de solution de fond elle conduit à « un Combrit ». C'est vrai pour un club ou une fédération sportive, un parti politique, un conseil municipal, une association de toute nature etc... La différence ce sont les conséquences selon les enjeux qu'il y a derrière et pour la Cgt Equipement, elles sont énormes. J'en suis convaincu, la crise non résolue à l'Equipement a conduit à Combrit et Combrit a conduit pour partie à la loi Raffarin (48) et au démantèlement actuel des services. Sans oublier le démantèlement de la Fédération Cgt qui va avec.

La dynamique qui pouvait naître du congrès de Guidel en 1989 n'aurait pas tout empêché à elle seule, mais la loi de sortie de l'article trente en 92 et la loi de 2004 ne seraient pas allées aussi loin.

Roger Esmiol

Le syndicat départemental de Haute Garonne dans la crise...

Jean-François Tortajada

Pour moi il m'a permis de résister au choc de 1991 et je pense que c'est aussi le cas pour les copains. Nous avons chacun(e) notre personnalité propre et selon le contexte, elle est plus ou moins bien adaptée. Dans un contexte comme Combrit, les « forts en gueule » ont l'avantage de ne rien garder et du coup, ils se soignent en même temps qu'ils se rendent malades.

C'est très « con » je l'avoue mais c'est efficace et en plus, nous n'en sommes plus à ça près dans un tel délire collectif. Mais au delà, contrairement aux camarades des autres départements, il faut comprendre que nous, quand nous étions rentrés à Toulouse, nous étions « dans une autre vie ». Nous quittions un contexte de destruction pour revenir à une dynamique de construction qui était tellement forte qu'avec le recul, je pense qu'il nous est arrivé qu'elle nous dépasse un peu.

Roger Esmiol

Le syndicat de la DDE 31 est « fédéré » au SNPTAS et toi-même es membre de son secrétariat ? Pourquoi ?

Jean-François Tortajada

Comme je l'ai dit précédemment, le SDEE a été reconnu par la direction fédérale de l'époque et cette reconnaissance a été confirmée en 89 lors du congrès de Guidel. Malgré toutes les tentatives de tous bords, malgré les propos tenus par Henri Krasucki, la Confédération n'a pas pu aller jusqu'à la remise en cause de cette reconnaissance et de l'inscription du syndicat en tant que structure à part entière de la fédération. C'est d'abord le vote des syndiqués qui aurait été remis en cause, en sachant que le syndicat comptait et compte toujours parmi les cinq premiers gros syndicats de l'UD 31. Ensuite, le syndicat est la base de la confédération, à tel point que le congrès confédéral est bien le congrès des syndicats. Partant de cet état de fait et compte tenu de notre décision de ne pas participer à la pseudo direction fédérale issue de Combrif, le travail en étroite relation avec le SNPTAS coulait de source. Il était le seul syndicat national à avoir pris position de façon positive sur les syndicats de service. Pour tout dire, pour le SDEE 31, la vraie Fédération a été le SNPTAS car quoi que l'on fasse au niveau local, notre action est limitée sans un niveau national à la hauteur. Nous avions bien essayé de créer une union de syndicats pour combler le vide. (49) Elle a joué un rôle positif au début dans la mesure où sans elle, la perte de militant(e)s aurait pu être très importante. Cette union a permis de maintenir une forme d'activité fédérale pour les départements qui n'acceptaient pas le coup de force de Combrif. En même temps son existence ne faisait que donner du grain à moudre à ceux qui ne vivaient que par le conflit. De plus les militants nationaux étant les mêmes, la décision de redonner toute sa place au SNPTAS était la bonne.

La participation à la CE et au secrétariat du SNPTAS est normale au même titre que les sections mais pas plus que les autres. Mon engagement au secrétariat découle comme pour les autres camarades, de discussions avec le SNPTAS et avec la Commission Exécutive du SDEE. Il est clair que dans le contexte, la présence d'un camarade du SDEE 31 au secrétariat national revêt un caractère politique important et d'ailleurs tout à fait assumé.

Malgré tout, la position du SDEE reste celle de son origine à savoir, le besoin d'une vraie Fédération qui intègre les syndicats nationaux en son sein par la constitution de secteurs catégoriels. Une Fédération qui se décline sur le terrain en syndicats de services organisés sur ces mêmes bases. Inutile de préciser que ce qui était vrai hier l'est d'autant plus aujourd'hui. En 2007, Il n'y a pas une virgule à rajouter à cette position de 88.

Roger Esmiol

Quel bilan peut-on faire du syndicat ?

Jean-Francois Tortajada

**Difficile en quelques mots, mais je retiendrai ce qui à mes yeux est l'essentiel :
Avoir pu développer une activité syndicale mais aussi des luttes sur le lieu de travail.**

Des luttes qui étaient, soit propres à la section de site, soit qui s'inscrivaient dans une action ou un mouvement départemental, avec des temps forts comme des AG ou des manifestations à Toulouse. C'est très efficace en matière de rapport de force car y compris les actions départementales sont la somme des actions des sections.

Je veux dire par là, que tous les grands mouvements que nous avons vécus ont certes été impulsés par la Commission Exécutive mais une fois lancé, le travail de mobilisation et surtout la gestion du conflit étaient assurés par les sections à leur niveau.

Un exemple : pendant la grande grève de 95, la DDE était occupée pendant deux semaines avec piquet de grève, ainsi que les subdivisons et le Parc. La direction était coupée de tout. Etant en période d'hiver, ce sont les 17 sections qui géraient les interventions Viabilité Hivernale et les patrouillages de sécurité que nous avions décidés. L'ensemble était coordonné au siège du syndicat. Bien plus tard, à l'occasion d'une discussion informelle, le directeur adjoint a reconnu cet état de fait et la responsabilité de la Cgt malgré la tension et la dureté du mouvement. « *On se rend compte que l'on est peu de chose face à un tel mouvement* » m'avait-il dit. J'avais sorti le mouchoir..... Autre exemple : comment aurions-nous pu organiser des dizaines de fois, des manifestations avec 80 ou 100 véhicules (50) venus de tout le département, sans une prise en compte de l'organisation par chacune des sections ?

- **Avoir pu allier les luttes et un contenu revendicatif concret et des contre propositions CGT.**
- **Avoir réussi à imposer une culture de la concertation (51)** dans les services alors qu'à chaque changement de direction il a toujours fallu regagner cet acquis.
- **Avoir permis de construire des équipes militantes compétentes et une culture du débat** (parfois très agité voir épisant mais c'est Toulouse.....).
- **Ce n'est pas la moindre des choses, avoir construit une vraie culture d'équipe et de lutte avec en plus beaucoup de fraternité et ça compte.** Parmi la foule de bons souvenirs, le congrès du 19 décembre 2006 restera à titre personnel inoubliable sur ce point.
- **Pour terminer, avoir permis de traverser les bouleversements actuels et en sortir avec une CGT toujours forte,** organisée au sein du Conseil Général et de l'Etat, toujours sur les bases fondamentales de 1988. (52)

Roger Esmiol

Que peut-on dire de l'avenir ?

Jean-François Tortajada

Dans notre région, il faut être réaliste, l'avenir n'appartient plus à la seule Haute Garonne y compris pour la DDE 31. Si au niveau fédéral et des syndicats nationaux, nous ne débouchons pas rapidement sur une organisation adaptée aux nouveaux enjeux et aux nouveaux territoires d'intervention, la CGT est en danger et plus largement, le syndicalisme à l'Équipement. L'expérience de la Haute Garonne pourrait servir de point d'appui notamment sur le syndicalisme de site tout en corrigéant et améliorant les points faibles.

Mais la différence avec 88 et 91 du moins je l'espère de tout coeur, est que ce qui ne sera pas fait au niveau national, ce sont les militant(e)s et les adhérent(e)s qui le feront d'eux mêmes sur le terrain. Si seulement ils avaient pu le faire 15 ans avant



Message particulier à mes camarades du SDEE 31.

Vous serez un certain nombre à lire cette interview. Mis à part les passages très personnels, j'espère que vous vous retrouverez dans ce que je dis sur l'histoire formidable de notre syndicat. Pour les anciens, vous retrouverez des images d'évènements que vous avez vécues. Pour les nouveaux, vous m'avez souvent entendu dire que l'histoire de la CGT n'est pas forcément plus simple que dans toute autre organisation. Nous avons parlé en CE ou en AG du conflit interne à la fédération en 1991 et dont l'un des détonateurs était la création de notre syndicat. Dans ce texte, vous aurez donc l'occasion de lire de façon à peu près ordonnée le déroulement des événements. Vous serez peut être étonnés de découvrir que même en partageant le même idéal, la nature humaine est ainsi faite, que l'on peut se déchirer et s'affronter durement.

Le tout est d'en être conscient et de l'assumer en prenant le recul nécessaire, en le vivant bien ou au pire, le moins mal possible. C'est faisable puisque nous l'avons fait et c'est important pour qu'une crise débouche sur du positif. C'est ce qui c'est passé en Haute Garonne et je suis convaincu que ça se passera ainsi partout, même si c'est avec retard. En matière de syndicalisme et de luttes les retards peuvent se combler très rapidement.

Pour la Haute Garonne, ce que nous avons construit le 19 décembre 2006 sur les fondations solides de notre syndicat, conduira j'en suis sûr à des luttes et des succès revendicatifs. C'est d'ailleurs déjà en bonne voie.

Pour terminer, vous noterez que je parle de la grande fraternité qui règne chez nous et qui s'est naturellement construite et renforcée au fil des vingt ans de nombreuses luttes que nous avons menées ensemble. Bien sûr, j'en parle mais sans l'expliquer car ça ne s'explique pas, ça se vit. Nous l'avons vécu et nous le vivons ensemble, c'est notre bien commun sans aucun doute le plus important.

Avec toute mon amitié et ma reconnaissance.

Jean-François Tortajada

Notes de la rédaction

1. Cadre départemental

Il s'agit d'agents de la DDE recrutés par le Conseil général. Nous n'entrerons pas sur la situation complexe d'une partie des personnels de l'Équipement avant la première décentralisation, après celle-ci et aujourd'hui (2007) avec la seconde décentralisation (situation statutaire, autorité hiérarchique directe pour le travail).

2. Parc Routier

Le Parc routier est, dans la DDE un service chargé de diverses missions techniques et notamment de gérer le parc de véhicules. Une grande partie des personnels sont régis par un statut d'ouvrier d'Etat - qui n'est pas le statut de la Fonction publique. Un statut identique existe à l'IGN (Institut géographique national) et dans les arsenaux, du moins avant leur démantèlement.

3. RD

R.D : Routes départementales. Les routes départementales sont gérées par le Conseil général. On dit parfois aussi « Chemins départementaux ». A noter aussi l'existence d'une voirie communale.

4. RN

Routes Nationales. Les Routes nationales sont gérées par l'Etat, c'est à dire le Ministère de l'Equipement et ses services déconcentrés.

Note complémentaire aux Notes 3 & 4

Avant la seconde décentralisation, les Conseils généraux géraient 360 000 km de routes. La seconde décentralisation a transféré aux Conseils généraux les routes nationales présentant un intérêt local prédominant après avis des Conseils généraux, soit 20 000 km. L'Etat conserve la gestion de 8000 km d'autoroutes concédées et de 11800 routes nationales et d'autoroutes non concédées.

5. Centres d'exploitation

Le centre d'exploitation est une unité de travail pour l'exploitation et l'entretien de la route.

6. Viabilité hivernale

Elle a pour objet d'assurer la circulation sur le réseau routier en toute saison, et, particulièrement en période d'intempéries en hiver (neige, verglas). Un système d'alerte météo est mis en place. Les personnels, en cas de besoin sont sous astreinte. Un système d'intervention est organisé sur les réseaux. Des moyens matériels importants sont mis en oeuvre pour assurer la circulation : mise de la voirie « au noir ». Il convient de noter que les médias qui souvent parlent peu ou pas du tout des 100 000 agents de l'Equipement les découvrent brusquement à cette occasion.

7. Gestion des crises

Les administrations d'Etat, en particulier leurs services déconcentrés, se trouvent confrontés à des situations exceptionnelles qui exigent une mobilisation exceptionnelle du personnel et des moyens d'intervention adaptés. Citons : l'explosion d'AZF, (Cf Note 10 ci-dessous) les marées noires, les tempêtes d'intensité exceptionnelle, les inondations à Nîmes ou dans la Somme. D'autres éventualités pourraient survenir : séisme...

8. DRDE

Il existe à Toulouse, comme dans les autres régions, à la fois une Direction Départementale de l'Equipement de la Haute Garonne et une Direction Régionale de l'Equipement Midi-Pyrénées. Pour mieux coordonner l'activité des deux services - qui restent distincts - il a été décidé de créer un Directeur régional, directeur départemental (DRDE) qui occupe à la fois les fonctions de Directeur Régional et de Directeur départemental (Voir Organigramme de la DDE 31 en Annexe).

Notes de la rédaction (Suite)

9. DDE 31

Notez les chiffres indiqués par Jean François Tortajada. D'une part, il faut considérer le nombre total d'agents ; ensuite sa répartition au niveau local. La DDE 31 est donc un service déconcentré fortement territorialisé au niveau local. Par ailleurs, elle fournit des prestations - outre ses prestations pour le compte de l'Etat - pour le Conseil général et pour les communes, par son réseau de subdivisions. Un axe d'action important de la DDE 31 - comme des autres DDE - est de maintenir l'intégrité de ce réseau. Ce qui rencontre la revendication des maires, notamment des communes du milieu rural en lutte contre la désertification par la suppression, des services publics, par exemple La Poste.

10. Catastrophe d'AZF

Le 21 septembre 2001, une explosion s'est produite dans l'usine AZF, située dans une zone industrielle du sud de Toulouse, filiale de Total et qui effectuait le conditionnement des nitrates. Cette explosion s'est produite par le contact de produits chimiques. Cette explosion a fait de nombreuses victimes et de très importants dégâts matériels, y compris au Parc routier de la DDE qui se trouvait dans la zone accidentée.

11. ICT

Ingénieurs, Cadres et Techniciens. La modification très profonde des procès de travail dans les entreprises comme dans les administrations d'Etat ou des collectivités locales se traduit à l'Equipement par exemple par une diminution des fonctions d'exécution simple, par le fait que des techniciens occupent des fonctions d'ingénieur... Aussi la dénomination ICT perd de sa pertinence. La Cgt a constitué une UGICT (Union générale des Ingénieurs, cadres et techniciens) ; étant donné l'évolution des procès de travail brièvement énoncés ci-dessus, cette structure perd de sa pertinence. La Fédération de l'Equipement Cgt - la direction antérieure au VIII^e Congrès extraordinaire avait décidé de constituer une UFICT, conçue dans le cadre de l'organisation de branches catégorielles. L'échec de ce projet, suite au VIII^e Congrès Fédéral a fait perdre de sa pertinence à ce type d'organisation (Cf Gaspe 32).

12. Enjeux urbains

Notons ici que la DDE 31 a pris en compte les enjeux urbains dans un très important mouvement d'urbanisation. Le Syndicat CGT 31 prend donc en compte à la fois la nécessité d'un réseau territorial de la DDE mais aussi les enjeux d'un processus d'urbanisation accéléré dont Jean-François Tortajada indique bien le processus pour la Haute-Garonne, qui comme l'indique Jean-François Tortajada développe l'agglomération de Toulouse mais modifie profondément les relations sociales dans le département de la Haute-Garonne.

13. Communauté d'agglomération

Les communautés d'agglomération sont une des structures administratives d'intercommunalité. Un ensemble de Lois les ont définies.

- La loi de 1966 a créé - de façon obligatoire - un petit nombre de communautés urbaines : Lille, Bordeaux, Lyon, Strasbourg...
- La Loi du 6 février 1992 créée de nouvelles structures de coopération intercommunale : communautés de communes, communautés de villes.
 - Elles sont constituées à l'initiative des collectivités.
- La Loi du 4 février 1995 (dite Loi Pasqua) : elle préconise la création de pays.
- La Loi du 25 juin 1999 (dite Loi Voynet) : elle redéfinit la notion de pays.
- La Loi du 12 juillet 1999 (dite Loi Chevènement) : elle redéfinit les structures de l'intercommunalité. Elle en définit trois : communautés d'agglomération, communautés urbaines et communautés de communes.

14. Partage de 92

Un texte de 1992 prévoyait, en prolongement des mesures de la « décentralisation Defferre » de procéder à de nouvelles mesures de partage des DDE.

Notes de la rédaction (Suite)

15. Unités territoriales

Une profonde modification des DDE s'est opérée à la suite de la seconde décentralisation et du transfert d'une partie des Routes nationales ainsi que celui de nombreux agents auprès du Conseil général. En ce qui concerne la DDE 31, celle-ci a désormais trois Unités territoriales (cf organigramme de la DDE 31 en Annexe 1).

16. Comités d'entreprise

La présence de la CGT est insuffisante - comme celle du syndicalisme en général dans de nombreuses entreprises, en particulier du secteur privé.

17. Républicain espagnol

Ce terme ne désigne pas une opinion par rapport au régime institutionnel de l'Espagne, qui est une monarchie. Il fait référence à la Guerre d'Espagne (1936 -1939). Les Républicains espagnols défendaient notamment le Front populaire espagnol qui s'était constitué - homologue du Front populaire de France -. Ce Font populaire avait rencontré l'opposition des classes dirigeantes et un putsch militaire qui s'efforçait de liquider par l'intervention militaire les conquêtes démocratiques et sociales de ce Front populaire. Les Républicains espagnols furent donc les combattants qui s'opposèrent à ce putsch militaire et qui subirent finalement une défaite en 1939.

18. Stages organisés par la Cgt

La Cgt a un programme de stages pour les militants à plusieurs niveaux, organisés par les UD, UL, Syndicats ou Fédérations.

19. Comité Régional, UD, UL ...

La CGT est organisée fondamentale en deux éléments : les Fédérations d'industrie, dont les Syndicats sont l'élément constitutif et les Unions départementales. Les Unions départementales (UD) sont organisées au niveau des départements. Pour réaliser un travail plus près des réalités locales, la CGT a créé des Unions locales. Enfin, comme la Région s'est constituée en tant que système administratif d'Etat et comme collectivité territoriale, il est devenu nécessaire de créer des Comités régionaux.

20. Les années de transfert

Le transfert des services, suite à la première décentralisation a été un long processus de réorganisation des services. Une partie importante de l'activité syndicale Cgt a été consacrée à cette question. Il en a été de même pour la seconde décentralisation. Au processus d'externalisation vers les Conseils généraux s'est ajoutée la mise en oeuvre de la RTT, la LOLF et divers processus de réforme de l'Etat. A l'Equipement, au niveau national comme au niveau local, une part très importante du travail militant a été accaparée par la connaissance de ces éléments, la position à prendre, et la participation à un nombre extrêmement élevé de réunions.

21. Catégoriel

Une partie importante de l'activité syndicale est consacrée aux questions concernant la situation concrète des agents, situation spécifique d'un statut particulier à un autre et, plus précisément d'une catégorie particulière d'agents. La Cgt sait allier la revendication très concrète sur ce domaine aux questions plus générales (politique du ministère par exemple).

22. Michel Ramond

Il est issu de la section des PTAS et aujourd'hui milite à la Mutuelle Générale de l'Equipement et des Transports.

23. Union Fédérale

Rappelons que l'Union fédérale, instituée dès les statuts et dans la Charte commune de la Fédération CGT de l'Equipement de 1973 n'est pas un Syndicat d'entreprise. C'est une coordination des sections locales des syndicats nationaux. Les Unions fédérales ont trouvé rapidement leurs limites, de ce fait.

Notes de la rédaction (Suite)

24. PTTE

Personnels techniques et de travaux. Le syndicat CGT des Personnels Techniques et de Travaux a une très longue histoire. A la scission de 1947, il a décidé – de façon largement majoritaire de demeurer à la CGT. Le syndicat des Parcs et ateliers a fait la même démarche. A cette époque, les syndicats des personnels administratifs du Ministère des Travaux publics et des Transports ont basculé à FO. Voir Gaspe N°27 la contribution de Francis Sentis où il explique comment la reconstitution d'un syndicat Cgt dans ces catégories a pu se réaliser.

Les Personnels techniques et de travaux, autrefois dénommés cantonniers et chefs cantonniers ont développé dans les conditions concrètes de leurs métiers une culture d'entreprise spécifique. Dans le Gaspe N°32, on fait l'hypothèse que la crise de la Cgt à l'Equipement procède notamment de la coexistence, puis de conflits de cultures d'entreprises différentes.

25. Commission tripartites

Les commissions tripartites (Représentants de l'Etat, du Conseil général et des personnels) avaient pour missions de déterminer les conditions concrètes de la réorganisation des services suite à la décentralisation.

26. CTPS (Comité technique paritaire spécial)

Le statut général de la Fonction publique prévoit depuis 1946 l'existence de Comités techniques paritaires. Ainsi se sont créés assez vite des CTP au niveau des Ministères, voire à d'autres niveaux déconcentrés. La CGT a obtenu à l'Equipement la généralisation de CTP au niveau local : services déconcentrés, services spécialisés, services techniques, dénommés généralement CTPS.

27. Syndicat départemental de l'Equipement et de l'Environnement (SDEE)

Cette dénomination correspond au fait que dans les services du Ministère de l'Environnement (aujourd'hui Ministère de l'Ecologie et du développement) un nombre important de personnels est sur les statuts particuliers ou les règlements Equipement de non-titulaires. Cette dénomination – qui est aussi celle de la Fédération Cgt et du SNPTAs-Cgt permet d'intervenir syndicalement dans ces services. Par exemple le syndicat de Haute Garonne syndique des agents de la DIREN.

28. Combrit

C'est le lieu où s'est déroulé le VIII^e Congrès extraordinaire de la Fédération Cgt de l'Equipement.

29. Union Fédérale « plus »

Il s'agit de l'idée selon laquelle les Unions Fédérales pouvaient légèrement évoluer. Par exemple déposer leurs statuts. Ou encore ne plus être seulement la coordination des syndicats nationaux, mais représenter plus les adhérents.

30. SGT

Chaque section du Syndicat départemental portait le nom de la subdivision ou du service. La section SGT était la section du Service des Grands Travaux (SGT).

31. VRU :

Voie Rapide Urbaine. Ces voies, qui existent en zone urbaine connaissent des trafics élevés, comme les autoroutes. Elles sont gérées par des services spécifiques. Des dispositions particulières régissent les travaux et l'entretien sur les VRU.

32. CIGT

Le CIGT (Centre de gestion du trafic) assure le suivi en temps réel du trafic routier et des mesures d'exploitation du réseau.

33. LACRA

Les LACRA sont des autoroutes de liaison couvrant plusieurs départements, gérées par le Ministère. Dans les services, sous l'impulsion de la DSCR, des programmes visant notamment à assurer la sécurité des usagers et des personnels et à optimiser la politique d'entretien routier sont mis en oeuvre. Ces dispositions font référence au SDER.

Notes de la rédaction (Suite)

34. CORAIL

Corail et plus loin Géode. Ce sont des outils de gestion qui étaient (sans le dire explicitement) une forme de comptabilité analytique.

Ces systèmes de gestion :

- avaient été définis de manière technocratique,
- présentaient de graves insuffisances pour mesurer par exemple le temps de travail afférent à telle ou telle activité,
- étaient mis en place dans un contexte défavorable à tout processus de ce type : diminution des effectifs et des moyens, incertitude devant l'externalisation des tâches vers le Conseil général et le privé,
- présentaient en outre le grave défaut de faire accomplir aux agents des tâches dont ils ne voyaient pas le retour.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les agents aient souvent posé l'équation : outils de gestion **égale** démantèlement.

35. EXPERTS : les syndicats peuvent désigner des experts aux Comités techniques paritaires et aux Commissions administratives paritaires. L'administration dispose aussi de cette faculté.

36. SDER (Schéma directeur d'exploitation de la route)

Le SDER de la DDE 31 est un document à la fois analytique et prospectif de l'activité des services concernés de la DDE dans le domaine routier.

37. DGR : (Direction générale des Routes)

En fait il s'agit de la dénomination actuelle (2007) ; antérieurement, elle s'intitulait DR, Direction des Routes. C'est la grande direction historique du Ministère et, précédemment du Ministère des Travaux Publics et des Transports (avant 1966).

38. DSCR

La Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière s'occupe de la sécurité et de la gestion du trafic ; c'est elle qui a inventé « Bison futé » et les méthodes actuelles d'analyse de la circulation routière, la fluidité, l'état des bouchons.

39. Congrès extraordinaire du SNPTAS-Cgt

J.F. Tortajada fait allusion au Congrès du SNPTAS-Cgt de Mai 2007. Ce Congrès a notamment pour objet de prendre en compte la nouvelle organisation des services, et en particulier des services déconcentrés. L'organisation syndicale Cgt doit nécessairement prendre en compte cette évolution complexe.

40. Coups tordus

J.F. Tortajada fait allusion à une multitude de procès bureaucratiques qui se sont développés avant (et après) le VIII^e Congrès fédéral.

41. On amène un Congrès ou une Assemblée générale où on veut

Cette conception du syndicalisme est extrêmement grave, méprisante à l'encontre des militants, des adhérents et des personnels.

42. Démantèlement des services

Un ensemble de mesures : diminution des effectifs, externalisation d'activités vers le privé ou vers les collectivités locales a été ressenti par les agents de manière très négative. Des missions nouvelles sont certes apparues. Mais que devenait le coeur du métier ?

43. Henri Krasucki

Henri Krasucki (1924-2003) milite pendant l'occupation allemande dans l'organisation clandestine armée du Parti communiste. Il sera déporté en Allemagne dans les camps d'extermination dont il revient. Membre du Bureau politique du PCF en 1964, il dirige la Vie Ouvrière de 1960 à 1970. Après le départ de Benoît Frachon du secrétariat général de la Cgt en 1967, c'est Georges Séguy qui est élu. Celui-ci se retire et Henri Krasucki dirigea la Cgt de 1982 à 1992.

Notes de la rédaction (Suite)

44. Michel Perenes

Il a été Secrétaire général du Syndicat national des PTTE et membre de la direction de la Fédération Cgt de l'Equipement.

45. Maintien des Syndicats nationaux

La Fédération Cgt de l'Equipement s'est constituée en affirmant dans sa Charte de 1973 la souveraineté des Syndicats nationaux. Les statuts fondateurs posaient également ce principe. Ce qui a donné des arguments techniques à tous les partisans du statu quo en interne et un argument politique aux manipulateurs de l'extérieur (Cf Gaspe 32).

46. USSERE

L' USSERE (Union des syndicats de service de l'Equipement) a été constitué par dissolution du Syndicat national des CETE et Laboratoires et fédère des syndicats de site. Il est intéressant de noter que le groupe dirigeant de l'USSERE a fait alliance avec tous ceux qui combattaient la création de syndicats de service !

47. Rôle du PCF

Le Parti communiste a su pendant une très longue période jouer un rôle très important de fédérateur des positions des catégories sociales directement soumises à l'exploitation du capitalisme. Après une période de sectarisme aigu, il a su, dès avant la seconde guerre mondiale comprendre l'évolution des procès de production, notamment dans la grande entreprise et comprendre l'émergence d'une catégorie charnière : les ouvriers qualifiés. Il a ainsi formé une pépinière de dirigeants politiques que l'on a retrouvé dans les luttes à l'époque du Front populaire, dans les résistances et dans les 30 glorieuses. Je pense qu'il n'a pas compris les très profondes mutations des procès de travail et de la production à la fin des années 70, ce qui explique son décalage par rapport à la réalité sociale d'aujourd'hui.

48. Loi Raffarin

Dite aussi deuxième Loi de décentralisation – Loi relative aux responsabilités locales – N°2004-809 du 13 Août 2004 JO du 7 août 2004.

49. Union de Syndicats

La direction fédérale issue du VII^e Congrès avait, peu de temps avant le VIII^e Congrès fédéral constitué une Union de syndicats de l'Equipement et de l'Environnement. Cette organisation syndicale n'a pu fédérer que les syndicats de service existant alors et le SNPTAS-Cgt. Elle n'a plus d'activité aujourd'hui.

50. Manifestations avec 80 à 100 véhicules ...

Lors des actions décidées, soit comme ici par le Syndicat départemental, soit en Union fédérale, les manifestations se déroulent assez souvent avec un cortège où les personnels font « sortir » les véhicules, ce que n'aime pas beaucoup l'administration de l'Equipement ni la Préfecture...

51. Culture de la concertation

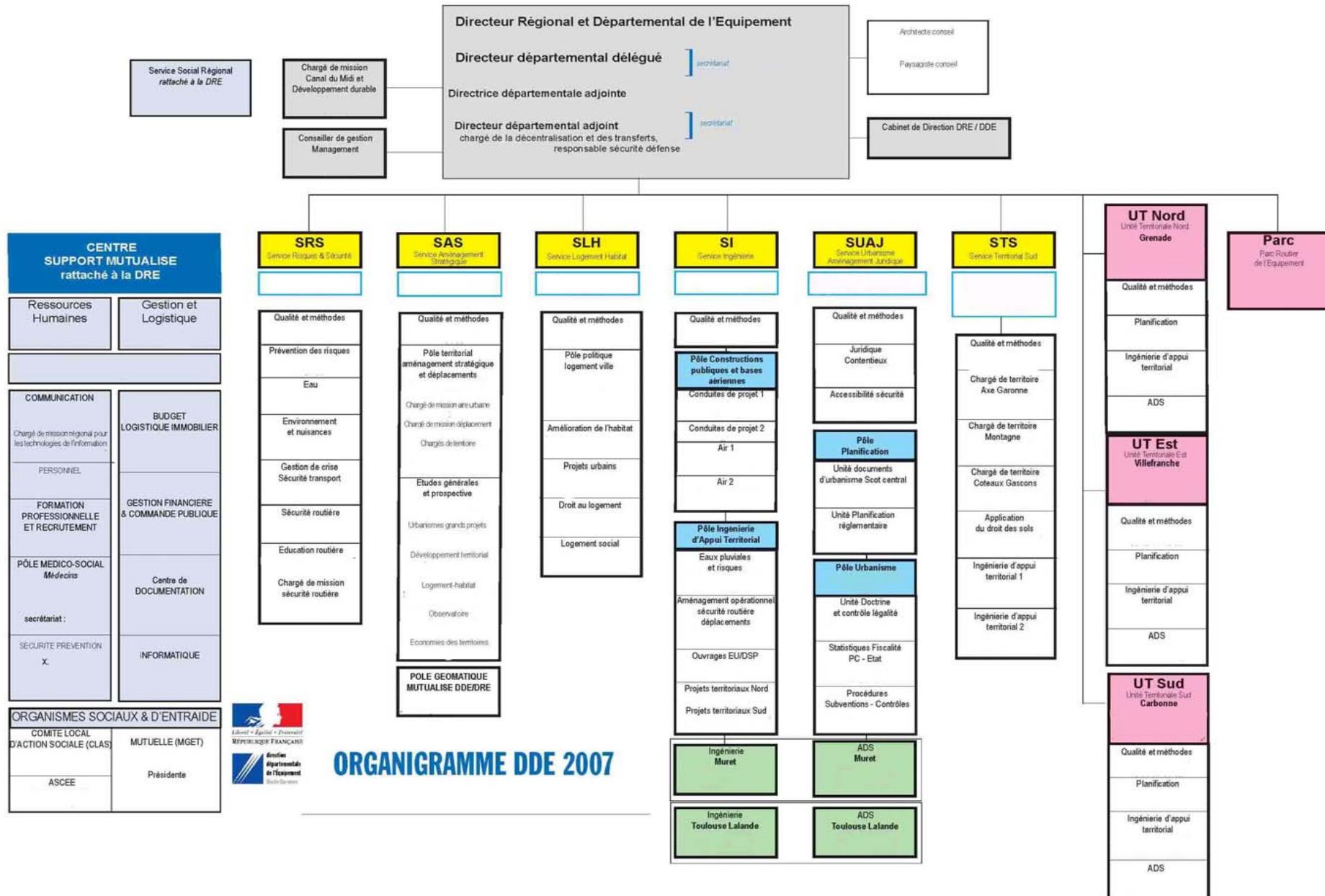
Le fait de pratiquer la concertation a été qualifié de syndicalisme d'accompagnement auquel les purs et durs dont parle Jean François Tortajada opposent la pratique de rejeter en bloc toute proposition de l'administration (l'adversaire de classe) et de ne faire aucune proposition.

52. Une Cgt toujours plus forte

Lors de son 6^e Congrès, le syndicat de la DDE 31 a pris en compte le transfert de personnel auprès du Conseil général. En accord avec l'Assemblée générale Cgt du Conseil général il a validé l'organisation des personnels transférés en sections de site. Ces nouvelles sections de site constituées sont parties intégrante du Syndicat Cgt du Conseil général et, par son intermédiaire de la Fédération Cgt des services publics.

ANNEXE

Gaspe 34



Source : Intranet du Ministère

SNPTAS-CGT

NE RESTEZ PAS ISOLÉ

Gaspe n°34

Mémoire du syndicalisme

1944 - 2004

www.snptas-cgt.org

Statuts...

Revendications..

Grands dossiers...

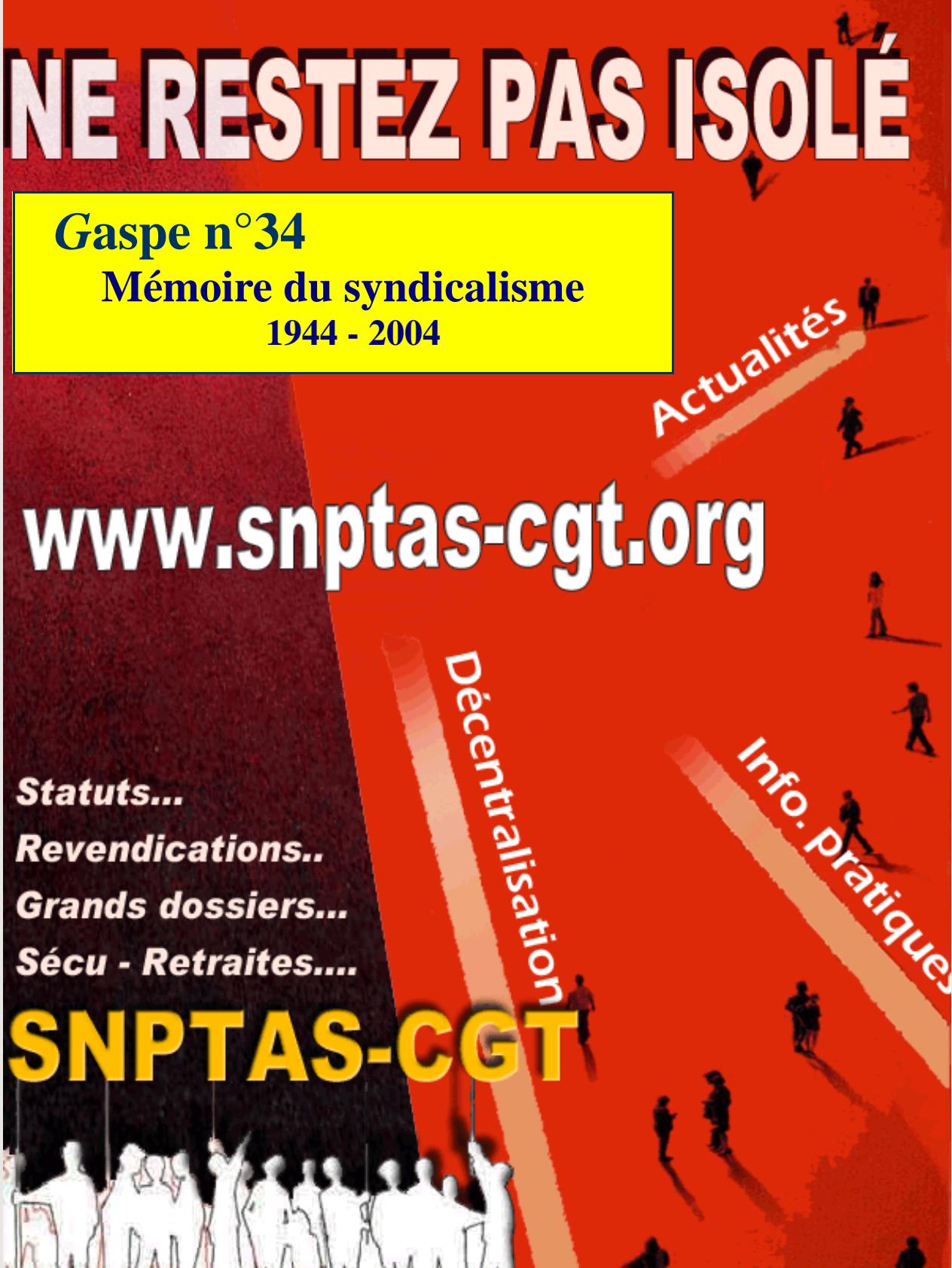
Sécu - Retraites...

SNPTAS-CGT

Décentralisation

Actualités

Info. pratiques



**Un site internet de débat
large et ouvert
d'information sociale
et professionnelle**